

Plan annuel 2022-2023

**Société des loteries et des jeux du
Nouveau-Brunswick**

Plan annuel 2022-2023

Publié par la :

Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

Canada

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/finances/societe_des_loteries_et_des_jeux/publications.html

Août 2022

Page couverture :

Services gouvernementaux

Imprimerie et reliure :

Services d'impression, ASINB

ISBN 978-1-4605-3014-6 (version imprimée)

ISBN 978-1-4605-3016-0 (version en ligne)

ISSN 2816-8186 (version imprimée)

ISSN 2816-8178 (version en ligne)

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Exercice financier 2022-2023

Message du président

Le plan annuel de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) a été élaboré conformément à la *Loi sur la responsabilisation et l'amélioration continue* et aux priorités stratégiques du gouvernement.

À titre de président du conseil, je rends compte de l'élaboration et de la soumission du plan annuel ainsi que de l'atteinte des buts et des objectifs qui y sont décrits. Je sais que je parle pour tous les membres du conseil lorsque je dis que je suis ravi de relever les défis présentés en 2022-2023 et j'ai l'assurance que nous réussirons à atteindre nos objectifs.

Avec les autres secteurs de l'industrie du divertissement, le jeu en établissement a été durement touché par la pandémie de COVID-19 au cours des exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022. Les tendances positives annoncent la relance à venir de l'industrie. Les entreprises de jeu traditionnelles chercheront à recouvrer leur part du revenu du secteur du divertissement cette année, la SLJNB prévoit une croissance constante des secteurs d'activité de jeux en ligne et un rendement solide des loteries traditionnelles.

La SLJNB est fière d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick un ensemble complet d'options de jeu réglementé tout en fournissant des recettes au gouvernement pour d'importants services comme les soins de santé et l'éducation. La SLJNB contribue ainsi aux objectifs du gouvernement, soit 1) un gouvernement abordable et viable par la génération de revenu, 2) un secteur privé dynamisé par des relations contractuelles avec les fournisseurs de services et 3) des communautés dynamiques et viables par des contributions aux programmes de responsabilité sociale.

Je suis heureux de présenter le rapport annuel de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ernie L. Steeves', with a long horizontal flourish extending to the right.

L'honorable Ernie L. Steeves
Président de la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick
Ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

GOUVERNANCE

L'administration des activités et des affaires de la SLJNB est confiée à un conseil d'administration composé du ministre des Finances et du Conseil du Trésor, du sous-ministre des Finances et du Conseil du Trésor et de deux hauts fonctionnaires nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Selon la *Loi sur la réglementation des jeux*, un des hauts fonctionnaires nommés doit venir du ministère de la Santé. La SLJNB, par l'intermédiaire de son conseil d'administration, rend compte en dernier lieu au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Au 1^{er} avril 2022, les membres du conseil d'administration étaient :

- L'honorable Ernie Steeves, ministre des Finances et du Conseil du Trésor (président)
- Cheryl Hansen, sous-ministre, Finances et Conseil du Trésor (vice-présidente)
- René Boudreau, sous-ministre délégué des Services ministériels, ministère de la Santé
- David Nowlan, propriétaire de la solution opérationnelle de la PRO, Finances et Conseil du Trésor

Dirigeants et personnel de soutien

Il y a trois dirigeants de la Société comme le prévoient les règlements administratifs :

- Le chef des opérations
- La secrétaire
- La trésorière

Ces dirigeants ont des fonctions précises en vertu des règlements administratifs et toute autre fonction que prescrit le conseil. Les trois dirigeants de la Société sont des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La SLJNB reçoit également sur le soutien et les services du personnel de la Direction des relations avec les organismes du ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

APERÇU ORGANISATIONNEL

En vertu de la *Loi sur la réglementation des jeux (la Loi)*, la Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick (SLJNB) a été créée en tant que société de la Couronne chargée de créer, d'organiser, de tenir et de gérer tous les jeux provinciaux, comme l'exige l'alinéa 207(1)a) du *Code criminel* du Canada

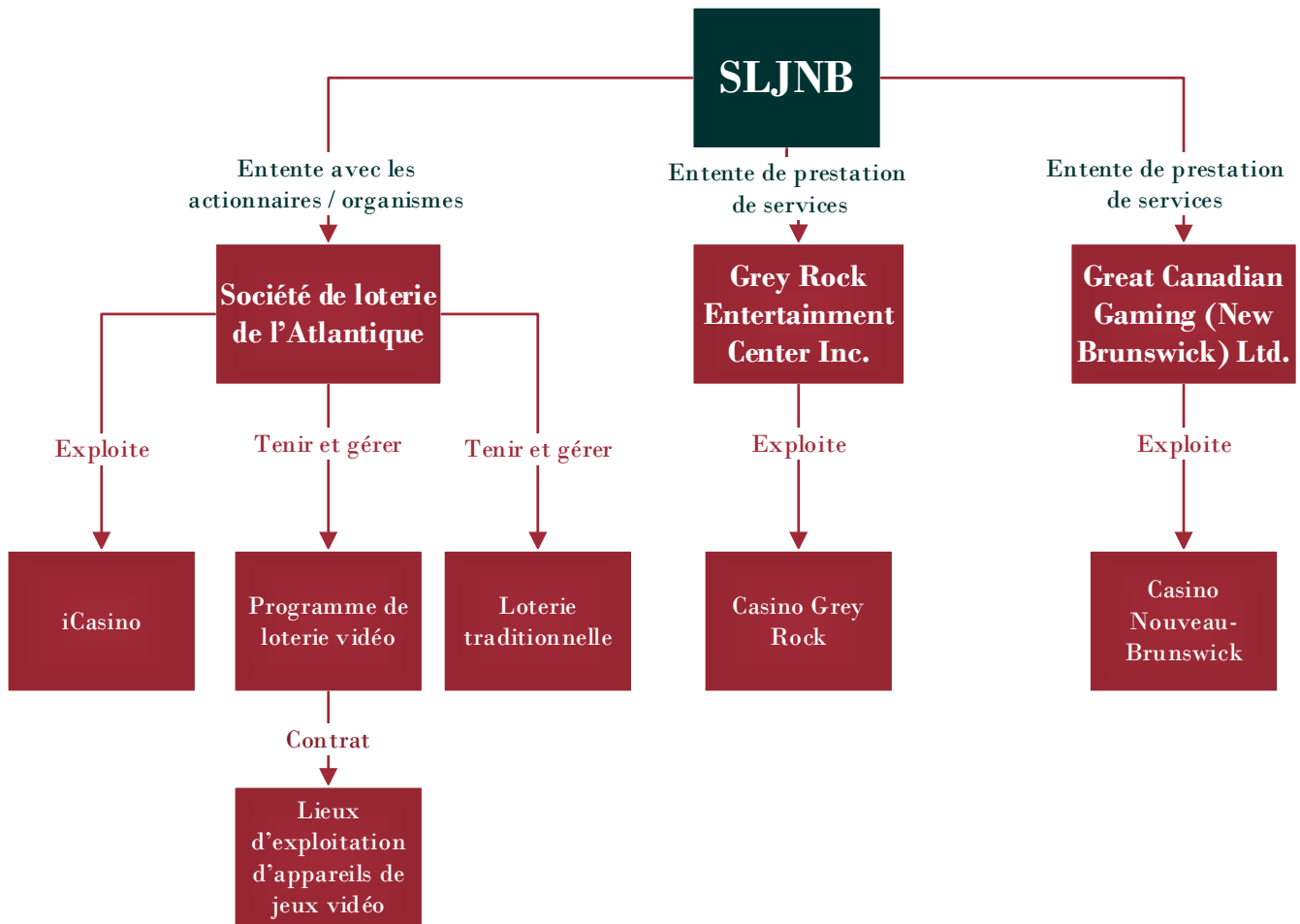
L'article 5 de la *Loi* énumère les objets de la SLJNB :

- créer, organiser, entreprendre, tenir et gérer les loteries pour le compte du gouvernement de la province (ou pour le compte du gouvernement de la province et celui de toute autre province du Canada);
- veiller à ce que la SLJNB tienne et gère les loteries conformément au *Code criminel* du Canada, ainsi qu'à la présente loi et à son règlement d'application;
- prendre toutes autres mesures visant les loteries qu'exige le lieutenant-gouverneur en conseil.

La SLJNB compte également deux autres domaines de responsabilité, en plus de son mandat de « tenir et de gérer les loteries » :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique sur le jeu responsable;
- la gestion des accords de partage des recettes tirées des jeux avec les Premières Nations.

Structure organisationnelle

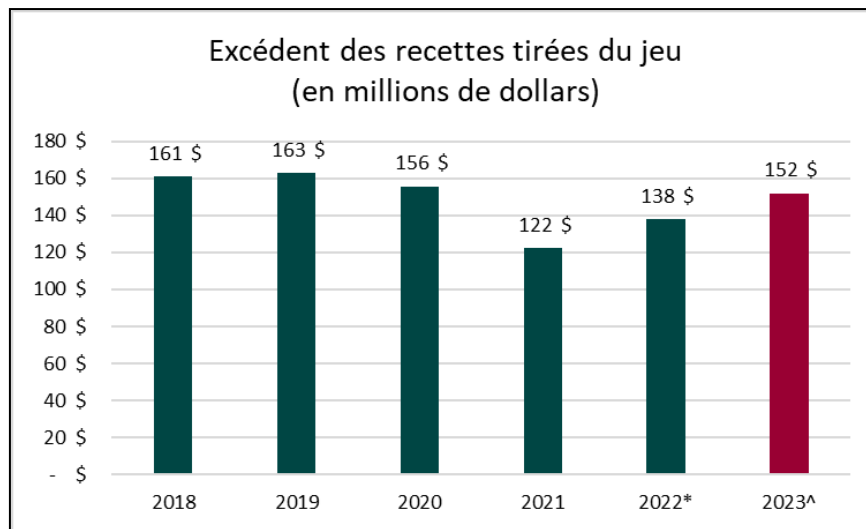


Les quatre secteurs d'activité actuels de la SLJNB (c'est-à-dire les loteries approuvées) sont la loterie vidéo, la loterie à billets, iLottery et les jeux de casino. La Société des loteries de l'Atlantique Inc. (SLA) exploite les secteurs d'activité de la loterie vidéo, d'iLottery et de la loterie à billets pour le compte de son actionnaire, la SLJNB. En tant qu'actionnaire provinciale, la SLJNB est responsable de la gestion de la relation de surveillance et de reddition des comptes avec la SLA et de la nomination d'administrateurs pour représenter l'actionnaire au conseil d'administration de la SLA.

Les jeux de casino sont exploités par deux fournisseurs de services du secteur privé sur la base d'ententes contractuelles de prestation de services. Il s'agit de Great Canadian Gaming (NB) Limited (Casino Nouveau-Brunswick) et de Grey Rock Entertainment Center Inc. (Grey Rock Casino). La SLJNB exerce sa responsabilité en matière de tenue et de gestion des loteries en gérant les ententes conclues avec ces fournisseurs de services et en surveillant les activités des casinos.

OBJECTIFS DE 2022-2023

Rendement financier		
Mesure	Cible	Indicateur de rendement clé
Recettes annuelles	172 millions de dollars	Satisfait (plus ou moins 2 %) ou dépasse
Excédent annuel	152 millions de dollars	Satisfait (plus ou moins 2 %) ou dépasse



La contribution projetée de la SLJNB au gouvernement pour l'exercice financier 2022-2023 est de 152 millions de dollars. Cela comprend les recettes provenant des fournisseurs de services de casino et de la Société de loterie de l'Atlantique moins les contributions à la TVH et aux Premières Nations. Le budget suppose que les incidences de la COVID-19 seront légères ou modérées et se limiteront au premier trimestre de l'année. De plus, on suppose la poursuite du bon rendement d'iCasino et des jeux instantanés numériques.

Mesure	Cible	Indicateur de rendement clé
Visites au Centre de renseignements sur le jeu responsable (CRJR)	1 900 visites	Satisfait (plus ou moins 2 %) ou dépasse

La SLJNB a un rôle à jouer dans la promotion et le subventionnement du jeu responsable dans la province. Elle finance donc le Centre de renseignements sur le jeu responsable (CRJR) au Casino Nouveau-Brunswick. Le CRJR fournit aux clients et au personnel de l'information sur les habitudes moins risquées en matière de jeu ainsi que les options et les ressources pour les personnes qui se préoccupent de leur jeu.

Rendement opérationnel		
Mesure	Cible	Indicateur de rendement clé
Modernisation du programme de loterie vidéo	Présenter des modifications aux Règlements 2008-112, 2008-113	Les règlements sont en vigueur d'ici le troisième trimestre
	Approuver la politique de placement relative aux appareils de jeux vidéo de la SLA	La SLA a une politique active et approuvée de placement relative aux appareils de jeux vidéo d'ici le deuxième trimestre

La SLJNB travaille avec la SLA afin de moderniser le Programme de loterie vidéo, qui est demeuré relativement le même depuis le début des années 1990. L'ensemble proposé de modifications réglementaires ferait passer la cagnotte maximum de 500 \$ à 2500 \$ et accorderait plus de souplesse à la SLA dans le placement des appareils de loterie vidéo selon l'analyse de rentabilité. Il lui permettrait aussi de fixer des taux de rémunération plus concurrentiels pour les maîtres des lieux d'exploitation des appareils de jeu vidéo. Afin d'offrir une contre-mesure pour la souplesse accrue, les règlements obligeront la SLA à officialiser sa stratégie de placement aux fins d'approbation par la SLJNB, et la SLJNB à approuver toute modification subséquente.

Conformité et gestion des risques		
Mesure	Cible	Indicateur de rendement clé
Examen du Centre d'analyse des opérations et déclarations	Réalisation et réception de l'examen	T3 (2022-2023)

financières du Canada (CANAFE)		
-----------------------------------	--	--

En tant qu'entité responsable des jeux de casino dans la province, la SLJNB a l'obligation en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (Canada) de s'assurer que les établissements dans la province ne serviront pas à blanchir l'argent. Pour assurer la conformité de ses exploitants, la SLJNB révisé les politiques et les procédures à Casino Nouveau-Brunswick, au Grey Rock Casino et aux activités de casino en ligne de la SLA. La SLJNB vise la réalisation de la révision d'ici le troisième trimestre et commencera alors à donner suite aux recommandations, le cas échéant, découlant du processus.

BUDGET

Société des loteries et des jeux du Nouveau-
Brunswick

31 MARS 2022

BUDGET 2022-2023 DE LA SLJNB

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK (tous en milliers de dollars)	Prévisions budgétaires 2021-2022	Projection actuelle jusqu'à la fin de l'année pour le T3 2021-2022	Prévisions budgétaires 2022-2023
Recettes			
Loterie vidéo (destination)	87 700	72 100	76 375
Loterie avec billets (détail)	35 000	41 200	38 111
Autre SLA (iLottery)	14 600	24 100	24 200
Casino Grey Rock	1 000	1 000	1 500
Casino Nouveau-Brunswick	20 000	16 000	31 000
Honoraires	<u>500</u>	<u>500</u>	<u>500</u>
TOTAL DES RECETTES	158 800\$	154 900\$	171 686\$
Charges			
Accords avec les Premières Nations	13 500	12 000	12 300
TVH	3 300	2 600	5 151
Conformité et administration, CANAFE	60	60	60
Avancement des arts et du sport	<u>2 200</u>	<u>2 200</u>	<u>2 200</u>
TOTAL DES CHARGES	19 060\$	16 860\$	19 711\$
EXCÉDENT ANNUEL	137 40\$	138 040\$	151 975\$

Le conseil de la SLJNB a approuvé le budget ci-dessus pour l'exercice financier 2022-2023. Les hypothèses importantes comprennent les répercussions limitées de la pandémie de COVID-19 sur les recettes tirées des loteries vidéo, des jeux dans les Premières Nations et des casinos ainsi que du bon rendement constant des lots numériques et d'iCasino.